

3ème atelier régional sur les politiques nationales  
pour le développement de la petite enfance

## Les efforts du pays ont permis d'améliorer le taux de scolarisation et de réduire les écarts entre les sexes

*Concevoir une vision concertée, partagée  
et pertinente des jeunes enfants*

Le 3ème atelier régional sur les politiques de la petite enfance a débuté ses travaux hier à Nouakchott.

Destiné aux cadres du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Sénégal et du Tchad cet atelier qui dure 3 jours, a pour objectif d'évaluer l'élaboration de la politique en faveur du développement de la petite enfance et d'explorer les volets "politiques sectorielles et l'éducation pour tous" ainsi que la planification des coûts des indicateurs de développement de la petite enfance.

Présidant la cérémonie d'ouverture, M. Mohamed Ould Hanine, directeur de cabinet du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé que la Mauritanie a été l'un des premiers pays à ratifier la convention internationale relative aux Droits de l'Enfant en 1991.

Les efforts en matière d'éducation ont permis d'améliorer les taux de scolarisation et de réduire les écarts entre les sexes, a-t-il dit.

La rencontre de Nouakchott constitue la 3ème phase d'une série de réunions visant l'élaboration des politiques nationales de développement de la petite enfance dans la région ouest africaine, a encore ajouté M. Mohamed Ould Hanine, relevant en substance que la petite enfance représente environ le tiers de la population de notre pays.

C'est pourquoi elle jouit de l'attention particulière du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid Ahmed Taya, a-t-il dit, ajoutant que cet intérêt a été traduit dans les faits dans la plupart des projets de développement mis en oeuvre par le gouvernement sous la supervision du Premier Ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck en vue de promouvoir la situation de cette frange.

Le secrétariat d'Etat à la Condition Féminine oeuvre à la formulation d'une politique nationale de développement de la petite enfance qui constituera le cadre de référence

pour l'ensemble des stratégies à mettre en oeuvre au profit de celle-ci.

Pour sa part, le Dr Hervé Péries, coordinateur des programmes, représentant de l'UNICEF par intérim, a souligné que "cet évènement permet de concevoir une vision concertée partagée, mais aussi plus pertinente, plus réaliste et plus opérationnelle en faveur du développement intégral du jeune enfant". Il a ajouté qu'un consensus fort se construit aujourd'hui autour du fait qu'un investissement renforcé dans le domaine de la petite enfance à travers des interventions intégrées multi-sectorielles, en matière d'hygiène et de santé, de nutrition, d'assainissement, d'éducation, de protection est un investissement efficient durable et qui se mesure non seulement en terme de développement individuel mais aussi de développement social et économique d'une nation toute entière.

Il a par ailleurs noté que le gouvernement mauritanien est convaincu de l'importance de la petite enfance comme le démontrent l'engagement au plus haut niveau qu'elle suscite et le développement de nombreux programmes ayant un impact avéré sur l'amélioration de la situation des jeunes enfants de 0 à 8 ans.

Avant de réitérer son soutien à cet effort louable, le représentant de l'UNICEF, a dit qu'il s'agit de mieux coordonner et articuler les politiques, les programmes et les interventions existantes pour que chacun des enfants de nos pays respectifs puisse bénéficier pleinement des efforts fournis dans chaque domaine.

La cérémonie s'est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères des Affaires Economiques et du Développement et de la Santé et des Affaires Sociales, du président, du Conseil National de l'Enfance et de plusieurs autres cadres.